



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 08 JANVIER 2024

- Présents :** Mme Gontarczyk (Présidente)
M Sénécal – M Le Nagard
- Assistent :** Mme Escroignard (Comité) – M Allard (CTDAP)
- Excusée :** Mme Bastos

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIER DES CLUBS

ARNOUVILLE FAS : Mail du 08 01 24

Pris note de la non-réception des documents du Challenge U11. Suite erreur administrative, le tirage envoyé des challenges n'étaient pas correct. Vous ne recevez pas le Challenge en U11

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 01 12 24

Pris note de votre impossibilité de disputer les rencontres de critérium U12/U13 du 13 01 24 contre MONTSOULT BAILLET US en raison de la Coupe du Comité U12. La commission reporte ses matchs au 20 01 24

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 06 12 23

Pris note de votre information concernant l'inversion des scores sur les rencontres de critérium U12/U13 contre ERAGNY FC

CERGY PONTOISE FC : Mail du 21 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

COURDIMANCHE AS : Mail du 28 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

DOMONT FC : Mail du 21 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

EAUBONNE CSM : Mail du 21 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

ECOUEN FC : Mail du 30 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

ENTENTE SSG : Mail du 05 01 24

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

ERAGNY FC : Mail du 21 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

ERAGNY FC : Mail du 22 12 23

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour non-envoi de la feuille de présence des U6/U7 sur centre n° 16 à OSNY le 11 11 23. La commission a fait 2 appels de feuilles de présence dans les PV des 4 & 11/12/23. De plus il a bien été spécifié lors de la réunion de rentrée des clubs en septembre que les clubs devaient déposer leur feuille de présence dans FAL en cas de défaillance des clubs recevant. La commission maintient l'amende.

EZANVILLE US : Mail du 03 01 24

Pris note de votre demande d'information concernant le tirage du Challenge U10 & U11. Après vérification, erreur dans l'envoi du mail. Les documents reçus sont corrects.

FONTENAY FC : Mail du 04 01 24

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

FOSES UF : Mail du 08 01 24

Pris note de votre demande concernant l'organisation du centre du Festival Foot U13 du 13 01 24. Tous ces informations étaient parues dans le PV du 18 12 23. La commission demande au secrétariat de vous envoyer les feuilles nécessaires par mail



FOSES UF : Mail du 22 12 23

Pris note de votre information concernant l'envoi de la feuille de match du critérium U12/U13 du 09 12 23. A ce jour cette feuille de match n'est toujours pas parvenue au secrétariat. La commission vous demande d'envoyer une copie par mail.

FOSES UF : Mail du 30 12 23

Pris note de votre information concernant l'appel de feuilles de match du critérium U10/U11

FRETTOISE ES : Mail du 05 01 24

Pris note de demande concernant les Challenges U10 & U11. Vous trouverez ci-dessous toutes ces informations.

GAFEPB : Mail du 05 01 24

Pris note de la feuille de présence de vos U6/U7 du plateau du 25 11 23. La commission vous rappelle que vous devez déposer ces documents uniquement dans FAL et ne pas les envoyer au DVOF.

GARGES FCM : Mail du 08 01 24

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

GONESSE RC : Mail du 22 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

GROSLAY FC : Mail du 06 01 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 13 01 24. La commission annule ce centre faute de terrains disponibles

ES HERBLAY : Mail du 22 12 23

Pris note de votre remarque concernant l'amende pour non-réception de la feuille de match n° 27291966 du 02 12 23 – critérium U12/U13 contre EZANVILLE US 3, après vérification la commission constate une erreur dans le n° du match : il faut lire n°27291996 et non 27291966. La commission maintient l'amende car comme indiqué dans le PV du 18 12 23, le club d'EZANVILLE US n'a pu clôturer cette FMI car votre éducateur était parti.

ES HERBLAY : Mail du 02 01 24

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

JOUY FC : Mail du 04 01 24

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

MARCOUVILLE CITY : Mail du 01 01 24

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

MARLY ES : Mail du 26 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

MENUCOURT AS : Mail du 22 12 23

Pris note de votre information concernant l'appel de feuille de match de critérium U12/U13 contre FRANCONVILLE FC du 09 12 23

MENUCOURT AS : Mail du 08 01 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U9 du 13 01 24. La commission annule ce centre faute de terrains disponibles

MONTMANGY FC : Mail du 16 12 23

Pris note de votre demande concernant le tirage du 2^{ème} tour de la Coupe du Comité U12. Après vérification, votre équipe n'est pas qualifiée pour le 2^{ème} tour et la commission transmet au secrétariat pour envoi des fichiers corrects



MONTIGNY FC : Mail du 04 01 24

Pris note de votre demande concernant le tirage du 2^{ème} tour du Challenge U11. L'équipe de MONTIGNY FC 1 n'est pas parmi les 28 meilleures 2^{èmes}

OSNY FC : Mail du 22 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

PIERRELAYE FC : Mail du 21 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

ROISSY US : Mail du 22 12 23

Pris note de votre demande concernant 2 amendes. L'amende de 100€ a bien été recréditée le 21 12 23. Après vérification, la commission transmet au secrétariat pour annulation de l'amende de 25€

ROISSY US : Mail du 13 12 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

ST BRICE FC : Mail du 08 01 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir des plateaux, centres de Challenges U10 & U11, Coupes du Comité U12 ou Festival Foot U13 au cours du mois de Janvier.

ST LEU FC : Mail du 21 12 23

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour non-envoi de feuille de centre et de présence de vos U6/U7 du 11 11 23. Après vérification la commission constate que ces documents ont été déposés dans FAL le 13 12 23 et non le 13 11 23. La commission transmet au secrétariat pour annulation

ST OUEN AS : Mail du 04 01 24

Pris note votre demande d'avance l'horaire du Centre de Coupe du Comité U12 du 13 01 24. La commission transmet au secrétariat pour prévenir les clubs.

VEIXIN AS : Mail du 08 01 24

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 08 01 24

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes pour la 2^{ème} phase

RAPPEL POUR LES PLATEAUX

Toutes les feuilles récapitulatives de plateau et feuilles de présence des clubs doivent impérativement être déposées dans FAL par le club recevant.

Si un club visiteur oublie de laisser sa feuille de présence lors de son déplacement, il doit impérativement la déposer dans FAL le jour même afin d'éviter l'amende pour non-transmission.

La commission demande également à chaque club recevant d'indiquer dans FAL l'absence d'équipes ou clubs ainsi que l'absence de feuilles de présence.

En cas de défaillance d'un club recevant, les clubs adverses doivent impérativement déposer leur feuille de présence dans FAL dès le 1^{er} appel de feuille de présence dans le PV

Des modifications pouvant avoir lieu jusqu'au jeudi, la commission vous recommande de bien vérifier le vendredi midi les destinations des centres de plateaux

MATCHS REMIS AU 20 JANVIER 2024

CRITERIUM U12/U13

ENTENTE BEAUMONT MOURS vs MONTSOULT BAILLET US : Matches n° 27291493 & 27291604



2^{ème} TOUR COUPE DU COMITE U12 du 13 Janvier 2024

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

Pour le 2^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres.
Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.

Début de la jonglerie à 13h30 et des rencontres à 13h45

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 20 mn** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 15 mn**

Les deux premiers de chaque centre seront qualifiés pour le 3^{ème} tour prévu le 9 Mars 2024.

RAPPEL

Pour participer à la Coupe du Comité U12, TOUS les joueurs ou joueuses U12 doivent impérativement posséder une licence valide.

Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

A chaque tour de la Coupe du Comité U12, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 2 joueurs ayant participé au tour précédent de la Coupe U12 avec une autre équipe sous peine de disqualification.

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Par ailleurs les joueurs n'ayant participé à aucun des tours précédents, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club et au nombre de 2.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le Lundi 22 Janvier 2024 au plus tard.

En cas de non-réception des documents à cette date, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées. La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation

A la suite d'une erreur administrative sur le centre 23 du 25 11 23, l'équipe de MONTMAGNY FC 1 est qualifiée pour le second tour et remplace donc l'équipe de MONTIGNY FC 2

Centre 1	St Brice FC	Centre 2	Puiseux Louvres FC	Centre 3	Entente MMB	Centre 4	Entente SSG
	St Brice FC 2		Puiseux Louvres FC 1		Entente MMB 1		Entente SSG 3
	St Ouen FC 1		St Leu FC 1		Franconville FC 1		Bezons USO 3
	Pierrelaye FC 2		Franconville FC 2		Cergy Pontoise FC4		ES Herblay 1
	ES Herblay 2		Vauréal FCM 2		Cergy Pontoise FC1		Osny FC 1
Centre 5	Bezons USO	Centre 6	Ermont AMS	Centre 7	Montmorency FC	Centre 8	Cergy Potoise FC
	Bezons USO 2		Ermont AMS 2		Montmorency FC 1		Cergy Pontoise FC 2
	Argenteuil RC 2		Sarcelles AAS1		Frettoise ES 1		Cergy Pontoise FC 3
	Villiers FC 3		Bezons USO 1		Garges FCM 1		Cormeillais ACS 2
	Sarcelles AAS 2		Survilliers Avenir1		Argenteuil FC 1		Entente MMB 2
Centre 9	Ecouen FC	Centre 10	Argenteuil RC	Centre 11	Fontenay FC	Centre 12	Groslay FC
	Ecouen FC2		Ermont AMS 3		Fontenay FC 1		Groslay FC 1
	Vauréal FCM 1		Argenteuil RC 1		Montmagny FC 1		Villiers FC 2
	Argenteuil RC 3		Deuil Enghien FC2		Ecouen FC 1		Persan US 1
	Cosmo Taverny 1		Cormeillais ACS 1		Persan US 2		Ermont ACF 2
Centre 13	Garges FCM	Centre 14	St Ouen AS	Centre 15	Soisy AM FC	Centre 16	Montigny FC
	Garges FCM 2		St Ouen AS 2		Soisy AM FC 1		Montigny FC 1
	Eragny FC 2		Sarcelles AAS 3		St Brice FC 1		Villiers FC 1
	Entente SSG 2		Entente Beaumont Mours 1		Entente SSG 1		Deuil Enghien FC 3
	Gonesse RC 1		Goussainville FC 1		Eaubonne CSM 1		Eragny FC 1



1^{er} TOUR FESTIVAL U13 du 13 Janvier 2024

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

Une épreuve de jonglerie est à réaliser impérativement avant le début des rencontres
Début de la jonglerie à 13h30 & début des rencontres à 13h45

Durée des rencontres :

Poule de 4 : **1 x 20 minutes** (sans mi-temps)

Poule de 3 : **2 x 15 minutes**

Les deux premiers de chaque centre + les 8 meilleurs 3^{èmes} des groupes de 4 seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le 9 Mars 2024.

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour ont été envoyés par courrier postal à la charge des clubs. Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer au Festival Foot U13, **TOUS** les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum

Article 7 (extrait du règlement Festival Foot U13) - Qualification

Les licencié(e)s pouvant participer sont :

- *Les U12 / U12F (2012), les U13 / U13F (2011)*
- *Trois U11 / U11F (2013) par équipe maximum (avec autorisation médicale de pratiquer dans la catégorie supérieure)*
- *Sont autorisées les joueuses U14F (2010)*

4 joueurs ou joueuses titulaires d'une licence Mutation maximum par équipe dont 1 ayant changé de club hors période normale (suivant RG du DVOF)

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuses non qualifié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Il est obligatoire que tous les éducateurs présentent la liste avec les photos, issue de FOOTCLUBS, des licenciés présents

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 1 joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF pour le lundi suivant impérativement.

En cas de non-réception des documents au plus tard Lundi 22 Janvier 2024, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées. La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de leur feuille de présence avec liste des joueurs, feuille de jonglerie ainsi que de la feuille récapitulative du centre.



Centre 1	Vauréal FCM	Centre 2	Jouy fc	Centre 3	St Prix ES	Centre 4	Marly ES
	Vauréal FCM 2		Jouy fc 2		Entente Beaumont Mours 1		Ecouen FC 1
	Villiers FC 1		St Brice fc 2		St Prix ES 1		ES Herblay 3
	Garges FCM 2		St Leu FC 1		Entente SSG 4		Marly ES 1
	Cergy Pontoise FC 1		St Ouen FC 1		Entente SSG 2		Soisy AM FC 2
Centre 5	Champagne SFC	Centre 6	Villiers le Bel	Centre 7	Osny FC	Centre 8	Deuil Enghien FC
	Champagne SFC 1		Argenteuil RC 3		Argenteuil RC 1		Deuil Enghien FC 1
	Auvers Ennery FC 1		St Brice FC 3		Osny FC 3		Beauchamp AS 1
	Franconville FC 3		Vallée du Sausseron 1		ES Herblay 2		Marcouville CITY 1
	Soisy AM FC3		Villiers FC3		Vauréal FCM		Eragny FC
Centre 9	Persan US	Centre 10	Menucourt AS	Centre 11	Montsoul Baillet US	Centre 12	Argenteuil FC
	Montmorency FC 1		Menucourt AS 2		Vémars St Witz FC 1		Argenteuil FC 4
	Persan US 2		GAFEPB 1		Menucourt AS 1		Argenteuil FC 2
	Gonesse 2		Bruyères Bernes USM 1		Montsoul Baillet US 2		Goussainville FC 1
	Jouy 1		Persan US 1		Cergy Pontoise FC 2		Puiseux Louvres FC 2
Centre 13	Franconville	Centre 14	Viarmes Anires OL	Centre 15	Bouffémont ACF	Centre 16	Eragny FC
	Franconville 2		Viarmes Asnières ol1		Entente SSG 1		Franconville FC 1
	Belloy 1		Survilliers Avenir 1		Entente SSG 3		Eragny FC 2
	Montmagny 1		Osny FC1		Viarmes Asnières OL		Argenteuil FC 1
	Cergy 3		St Leu FC 2		Bouffémont ACF 2		Argenteuil FC 3
Centre 17	Fosses	Centre 18	Cosmo Taverny	Centre 19	Pontoisienne JS	Centre 20	Gonesse RC
	Fosses 1		Entente MMB 1		Groslay FC 1		Deuil Enghien FC 3
	Ecouen 2		Cosmo Taverny 1		Pontoisienne JS 2		St Ouen AS 2
	Bezons 3		Neuville AS 1		Osny FC 2		Gonesse RD 1
	Fontenay 1		Ermont ACF 2		Puiseux Louvres FC 1		Bentente oissy Chars 1
Centre 21	Sarcelles	Centre 22	Adamois OL	Centre 23	Roissy US	Centre 24	Ezanville US
	Argenteuil RC 2		Soisy AM FC 1		Menucourt AS 3		St Brice FC 1
	Sarcelles 2		Chaumontel Luzarches AS 1		Montigny FC 2		Deuil Enghien FC 2
	Montsoul Baillet 1		St Ouen AS 3		Bezons USO 2		Adamois OL 2
	Ermont AMS 1		Adamois OL 1		Roissy US 1		Ezanville US 1
Centre 25	Le Thillay	Centre 26	ES Herblay	Centre 27	Cormeillais ACS	Centre 28	Ermont ACF
	Gonesse 3		Domont FC 1		Pontoisienne JS 1		Bonneuil FC1
	Villiers le Bel 2		Bezons USO 1		Montigny FC 1		Parmain AS 1
	Montmagny 2		ES Herblay 1		Sarcelles AAS 1		Ermont ACF 1
	Le Thillay 1		Garges FCM 1		Cormeillais ACS 1		Bouffémont ACF 1



2^{ème} CHALLENGE U10 & U11 du 20 Janvier 2024

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF,

Le 2^{ème} tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issu du 1^{er} tour

Les documents concernant l'organisation de ce 2^{ème} tour ont été envoyées par courrier postal fin décembre 2023. Le règlement peut être consulté sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 29 JANVIER 2024 à 16 Heures dernier délai

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclubs lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Début de la Jonglerie à 9h30

Début des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 16 minutes (sans mi-temps)
- Poule de 3 : 2 x 12 minutes

Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour le 3^{ème} Tour qui aura lieu le Samedi 23 Mars 2024



CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2013

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2014

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2015 dans la limite de **3 par équipe**.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

Pour ce 2^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.
Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.

Après vérifications administratives, les deux (2) premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour le 3^{ème} tour pour arriver à 32 équipes qualifiées.

Centre 1	Argenteuil RC	Centre 2	Franconville FC	Centre 3	Deuil Enghien FC	Centre 4	St Brice FC
	Vexin AS 1		Franconville FC 3		Deuil Enghien FC 2		Frettoise ES 1
	Beauchamp A3		Franconville FC 1		Deuil Enghien FC 3		Franconville FC 2
	Argenteuil RC 1		Eragny FC		Entente Beaumont Mours 1		Deuil Enghien FC 1
	Argenteuil RC 3		Cormeillais ACS 1		Entente SSG 4		St Brice FC 2
Centre 5	Villiers FC	Centre 6	Arnouville FAS	Centre 7	Sarcelles AAS	Centre 8	Montmorency FC
	Vauréal FCM 1		Ecouen FC 1		Sarcelles AAS 1		Auvers Ennery FC 1
	Villiers FC 2		Arnouville FAS 1		Sarcelles AAS 4		Montmorency FC 2
	Eaubonne CSM 1		Ermont AMS 1		Bezons USO 1		Entente MMB 1
	St Leu FC 1		Marly ES 1		Montmorency FC 1		Argenteuil FC 1
Centre 9	Menucourt AS	Centre 10	Roissy US	Centre 11	Montmagny FC	Centre 12	Ecouen FC
	Menucourt AS 1		Roissy US 2		Cormeillais ACS 2		Ecouen FC 4
	Cergy Pontoise FC 2		Goussainville FC 1		Bruyères Bernes USM 1		Ermont AMS 2
	Ermont ACF 2		Osny FC 1		Survilliers Avenir 1		Soisy AM FC 2
	Montmagny FC 2		Argenteuil RC 2		Montmagny FC 1		St Ouen FC 1
Centre 13	Groslay FC	Centre 14	Cergy Pontoise FC	Centre 15	Entente SSG	Centre 16	Champagne SFC
	Groslay FC 1		Cergy Pontoise 1		Entente SSG 2		Soisy AM FC 1
	Adamois OL 1		Courdimanche AS 2		Ententye SSG 1		Champagne SFC 1
	St Ouen AS 2		Viarmes Asnieres OL 1		St Leu FC 3		Sarcelles AAS 3
	St Ouen AS 3		Fosses UF 1		Argenteuil FC 2		Sarcelles AAS 2



CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2012

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2014 et 2013

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur(se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Après vérifications administratives, les deux (2) premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour le 3^{ème} tour pour arriver à 32 équipes qualifiées.

Centre 1	Herblay ES	Centre 2	Cosmo Taverny	Centre 3	Ermont ACF	Centre 4	Persan US
	Menucourt AS 1		Cosmo Taverny 2		Entente MMB 2		Persan US 1
	St Brice FC 1		Franconville FC 2		Jouy FC 1		Ecouen FC 1
	ES Herblay 1		Eragny FC 1		Gonesse RC `3		Sarcelles AAS 2
	Bezons USO 1		St Leu FC 2		Ermont ACF 1		Sarcelles AAS 3
Centre 5	Cormeillais ACS	Centre 6	St Ouen AS	Centre 7	Argenteuil FC	Centre 8	Goussainville FC
	St Brice FC 2		St Ouen AS 1		Sarcelles AAS 4		Entente SSG 3
	St Brice FC 3		St Ouen AS 2		Sarcelles AAS 1		Goussainville FC 2
	Cormeillais ACS 2		Deuil Enghien FC 1		Argenteuil FC 1		Villiers FC 2
	Eaubonne CSM 1		Entente SSG 1		Beauchamp AS 1		Ecouen FC 3
Centre 9	Soisy AM FC	Centre 10	St Prix ES	Centre 11	Jouy FC	Centre 12	Ezanville US
	Soisy AM FC 3		Cosmo Taverny 1		Viarmes Asnières OL 1		Cergy Pontoise FC 2
	Soisy AM FC 2		St Prix ES 1		Jouy FC 3		Cergy Pontoise FC 1
	Entente Beaumont Mours 1		Groslay FC 1		Cergy Pontoise FC 3		Ezanville US 1
	Goussainville FC 1		Argenteuil FC 3		Eragny AS 3		St Ouen FC
Centre 13	Marly la Ville ES	Centre 14	Ermont AMS	Centre 15	Gonesse RC	Centre 16	Vauréal FCM
	Argenteuil RC 1		Ermont AMS 1		Gonesse RC 1		Deuil Enghien FC 2
	Argenteuil RC 3		Montmorency FC 1		Arnouville FAS 1		Beauchamp AS 2
	Marly ES 1		Villiers FC 1		Franconville FC 1		Argenteuil RC 2
	Soisy AM FC 1		Cormeillais ACS 1		Osny FC 3		Vauréal FCM 1



CONVOCATION

Lundi 22 Janvier à 19 heures

Critérium U11 Avenir

Pour le club de **VILLIERS FC**

- Mr WILFRED FIE - Le Président

- Le Responsable de l'équipe U11 Avenir

Présence indispensable muni de votre licence

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 DU 02 12 23

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 5 à BRUYERES BERNES USM

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 5 à BRUYERES BERNES USM

BEZONS USO : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 7 à COSMO TAVERNY

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel feuille récapitulative de plateau du centre n° 7 à COURDIMANCHE AS

ECOUEEN FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 10 à EAUBONNE CSM

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 11 à ENTENTE MMB

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 12 à ERMONT AMS

VILLIERS FC : 1^{er} appel feuille récapitulative de plateau et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 14 à VILLIERS FC

GROSLAY FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 14 à VILLIERS FC

MARCOUVILLE CITY : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 15 à FRANCONVILLE FC

PRESLES USL : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 20 à MONTMORENCY FC

PONTOISIENNE JS : 1^{er} appel feuille récapitulative de plateau et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 22 à PONTOISIENNE JS

VAUREAL FCM : 1^{er} appel feuille récapitulative de plateau et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 22 à PONTOISIENNE JS

ENTENTE SSG : 1^{er} appel feuille récapitulative de plateau et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 22 à PONTOISIENNE JS

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 à ST BRICE FC

SARCELLES AAS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 à ST BRICE FC



VEMARS ST WITZ FC : 1^{er} appel feuille récapitulative de plateau et feuilles de présence des joueurs U6/U7 des clubs de VEMARS ST WITZ FC - EZANVILLE US – SOISY AM FC & THIELLAY ESM sur centre n° 26 à VEMARS ST WITZ FC

EZANVILLE US : 1^{er} appel feuille récapitulative de présence de vos joueurs U6/U7 des clubs de sur centre n° 26 à VEMARS ST WITZ FC

SOISY AM FC : 1^{er} appel feuille récapitulative de présence de vos joueurs U6/U7 des clubs de sur centre n° 26 à VEMARS ST WITZ FC

THIELLAY ESM : 1^{er} appel feuille récapitulative de présence de vos joueurs U6/U7 des clubs de sur centre n° 26 à VEMARS ST WITZ FC

SURVILLIERS AVENIR : 1^{er} appel feuille récapitulative de présence de vos joueurs U6/U7 des clubs de sur centre n° 27 à VIARMES ASNIERES OL

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U10/U11

FONTENAY FC : 2^{ème} appel feuilles de matchs n° 27367718 & 27367746 du 16 12 23 – critérium U10/U11 contre ERMONT AMS 6 & 7

PERSAN US : 2^{ème} appel feuilles de matchs n° 27369478 & 27369375 du 16 12 23 – critérium U10/U11 contre FRANCONVILLE FC 3 & 4

DEUIL ENGHEN FC : 2^{ème} appel feuilles de matchs n° 27369774 – 27369809 - 27369842 & 27370453 du 16 12 23 – critérium U10/U11 contre SARCELLES AAS 3 – 4 – 5 & 6

CRITERIUM U12/U13

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel feuilles de matchs n° 27291862 & 27291607 du 16 12 23 – critérium U12/U13 contre ERAGNY FC 3 & 4

CRITERIUM U13 AVENIR

BEZONS USO : 2^{ème} appel feuille de match n° 27065564 du 16 12 23 – critérium U13 Avenir contre GARGES FCM 1

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U8 DU 25 11 23

BEZONS USO : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 3 à CERGY PONTOISE FC

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 3 à CERGY PONTOISE FC

MARCOUVILLE FC : 2^{ème} appel feuille présence de vos joueurs U8 sur centre n° 12 à PIERRELAYE FC

SARCELLES AAS : 2^{ème} appel feuille récapitulative & feuilles de présence des clubs de SARCELLES AAS – ERMONT ACF & ENTENTE SSG sur centre U8 n° 15 à SARCELLES AAS

ERMONT ACF : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 15 à SARCELLES AAS

ST OUEN AS : 2^{ème} appel feuille récapitulative & feuille de présence de vos joueurs sur centre n° 16 à ST OUEN AS



PLATEAU U9 DU 25 11 23

ECOUIEN FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 4 à BRUYERES BERNES USM

PERSAN US : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 4 à BRUYERES BERNES USM

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 6 à ENTENTE MMB

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel feuille récapitulative & feuilles de présence des clubs de PONTOISIENNE JS – BEZONS USO – COURDIMANCHE AS & ES HERBLAY sur centre U9 n° 13 à PONTOISIENNE JS

BEZONS USO : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 13 à PONTOISIENNE JS

COURDIMANCHE AS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 13 à PONTOISIENNE JS

ES HERBLAY : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 13 à PONTOISIENNE JS

BEZONS USO : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 16 à ST LEU FC

ES HERBLAY : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 16 à ST LEU FC

SARCELLES AAS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 17 au THILLAY ESM

PERSAN US : 2^{ème} appel feuille récapitulative & feuilles de présence des clubs de PERSAN US – FONTENAY FC & MONTSOULT BAILLET US sur centre U9 n° 18 à PERSAN US

FONTENAY FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 18 à PERSAN US

MONTSOULT BAILLET US : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 18 à PERSAN US

VAUREAL FCM : 2^{ème} appel feuille récapitulative & feuilles de présence des clubs de VAURELA FCM & VEXIN AS sur centre U9 n° 19 à VAUREAL FCM

VEXIN AS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 19 à VAUREAL FCM

AMENDE

FOSSÉS UF : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27291676 du 09 12 23 – critérium U12/U13 contre FOSSÉS UF 3

Amende : 30€

BEZONS USO : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27082794 du 09 12 23 – critérium U10 Avenir contre ENTENTE SSG 22

Amende : 30€

GOUSSAINVILLE FC : Non réception après 2 relances de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 22 du 11 11 23 à SARCELLES AAS

Amende : 30€

**La Commission Foot Animation vous présente
ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024**

Prochaine Réunion LUNDI 15 JANVIER 2024

